



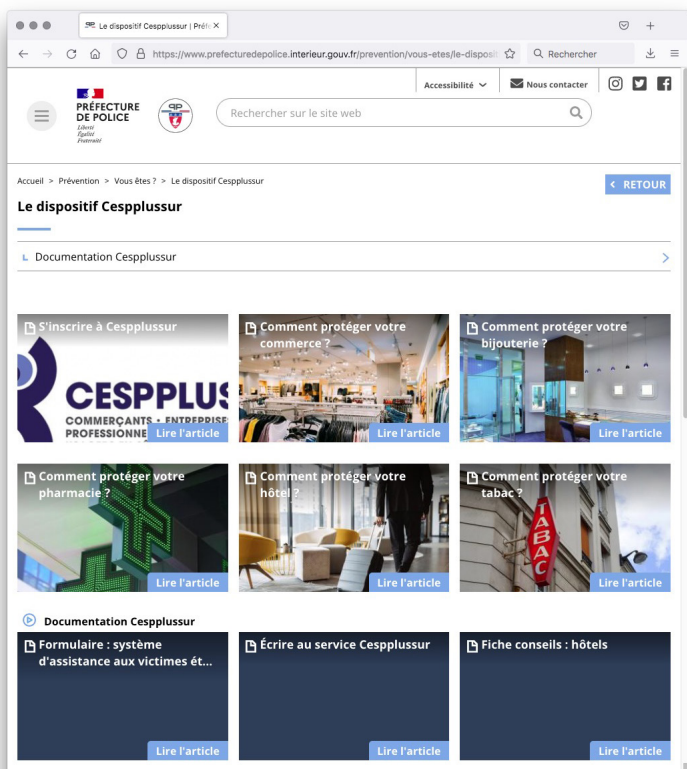
CESPPLUSUR

un dispositif de prévention gratuit
de la préfecture de Police
à destination des professionnels

À qui s'adresse le dispositif CESPPLUSUR* ?

Artisans, commerçants, entreprises, professions libérales, etc. : le site Internet Cespplussur, créé par la préfecture de Police en 2011, vous permet d'accéder à un ensemble de conseils de prévention pour la sûreté de votre commerce.

Suis-je bien protégé ? Quelles sont les bonnes attitudes à adopter et les bonnes réglementations à respecter ? Que faire en cas d'agression ? etc. Autant de questions importantes pour votre sécurité.



Pourquoi m'inscrire ?

En plus de la navigation sur le site Internet, vous pouvez vous inscrire gratuitement au dispositif d'alerte par texto mis en œuvre par la préfecture de Police. Vous bénéficierez alors d'informations pour la sûreté de votre commerce, les nouvelles fraudes repérées par les services de police en région parisienne ou l'évolution de la législation vous concernant.

Votre inscription peut se faire directement sur le site Internet ou vous être proposée par des policiers de votre commissariat.

Dans les deux cas, un autocollant "Cespplussur", signalant votre adhésion au dispositif, vous sera remis.

**Les données personnelles
ne sont pas communiquées à des tiers.**

* Commerçants, Entreprises, Sociétés, Professionnels, Professions Libérales, USagers en SUREté

ÉTAPE 1

Se connecter à Cespplussur



ÉTAPE 4

Envoyer

ÉTAPE 2

S'inscrire

ÉTAPE 3

Fournir les informations demandées

The screenshot shows the registration form on the Cespplussur website. The form is titled "L'inscription concerne les professionnels des départements de Paris (75) et de la petite couronne (92, 93, 94).". It includes a section for "Identification du local professionnel" with fields for "Nom du commerce ou du professionnel", "Activité principale", "Entree/bâtiment/immeuble", "N° et libellé de la voie", "Commune", "Code postal", and "Numéro d'identification professionnel (SIRET, N°devis, ...)". Each field has a label indicating it is mandatory (*). Below the form, there is a section for "La 'personne à habiller' demande :" with two checkboxes: "l'adhésion au système d'information sûreté professionnels pour recevoir des informations par SMS (lire la description des fonctions dans l'annexe 1)" and "la 'personne à habiller' s'engage à respecter et à faire respecter la charte de confidentialité et en particulier la clause de confidentialité". At the bottom of the form, there is a blue "Envoyer" button and a "Retour" link.

UNE INSCRIPTION GRATUITE
EN 4 ÉTAPES
PERMETTANT UN CONTACT
AVEC LE CORRESPONDANT
LOCAL DE SÛRETÉ



cespplussur.fr

Inscrivez-vous sur le site Internet
de la préfecture de Police

> Pour toute question relative à **CESPPLUSUR**,
vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : **cespplussur@interieur.gouv.fr**

> **Vous avez une question sur la protection de votre commerce en particulier ?**
Contactez les policiers des missions prévention contact et écoute de votre commissariat.
Coordonnées sur le site : **www.prefecturedepolice.paris**